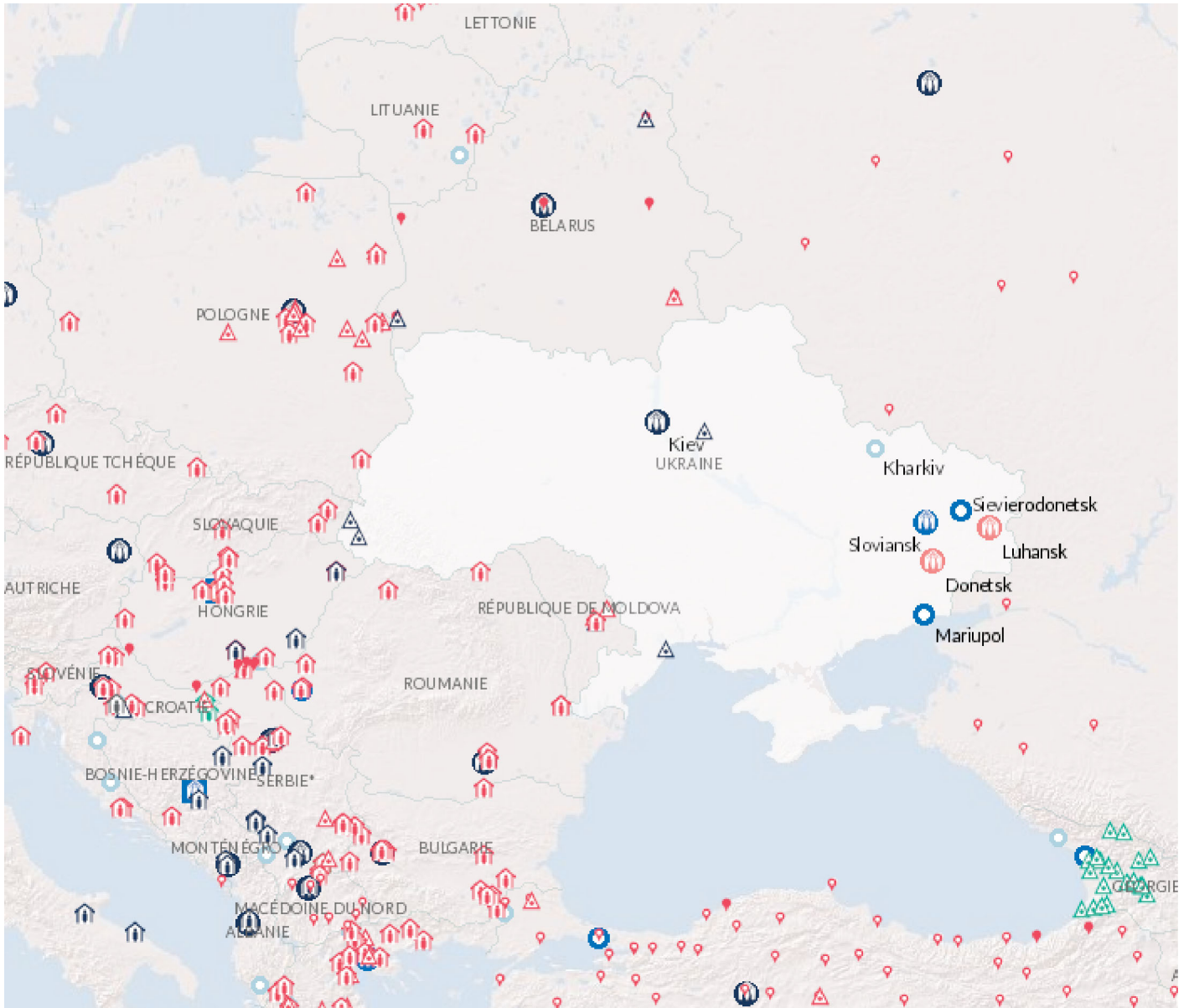




Résumé du plan 2020

16/1/2020

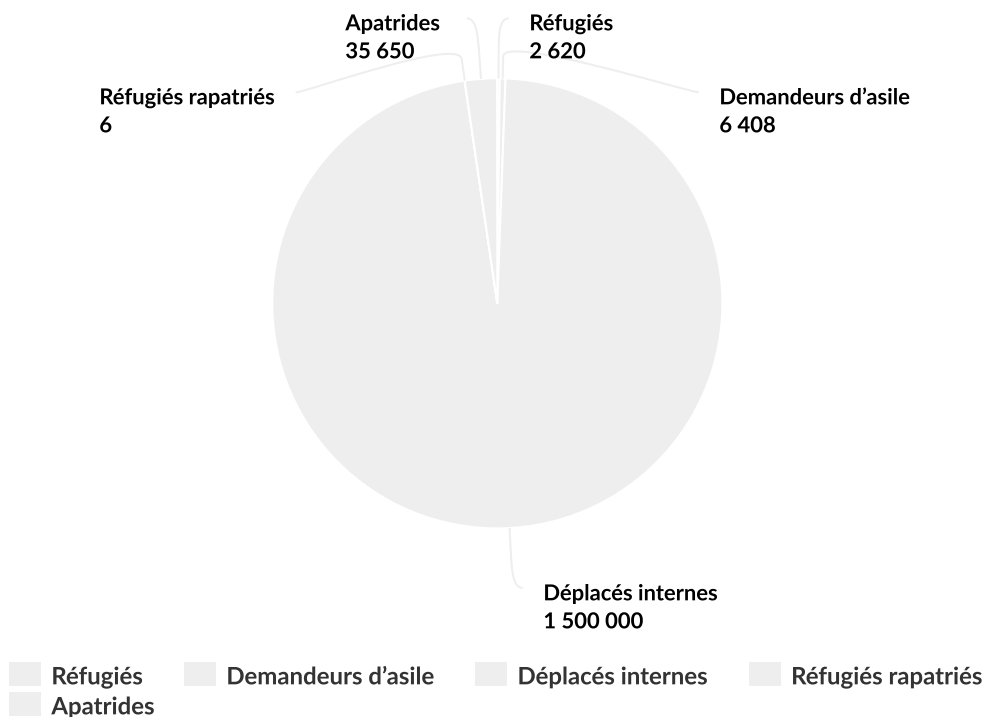
Opération: Ukraine



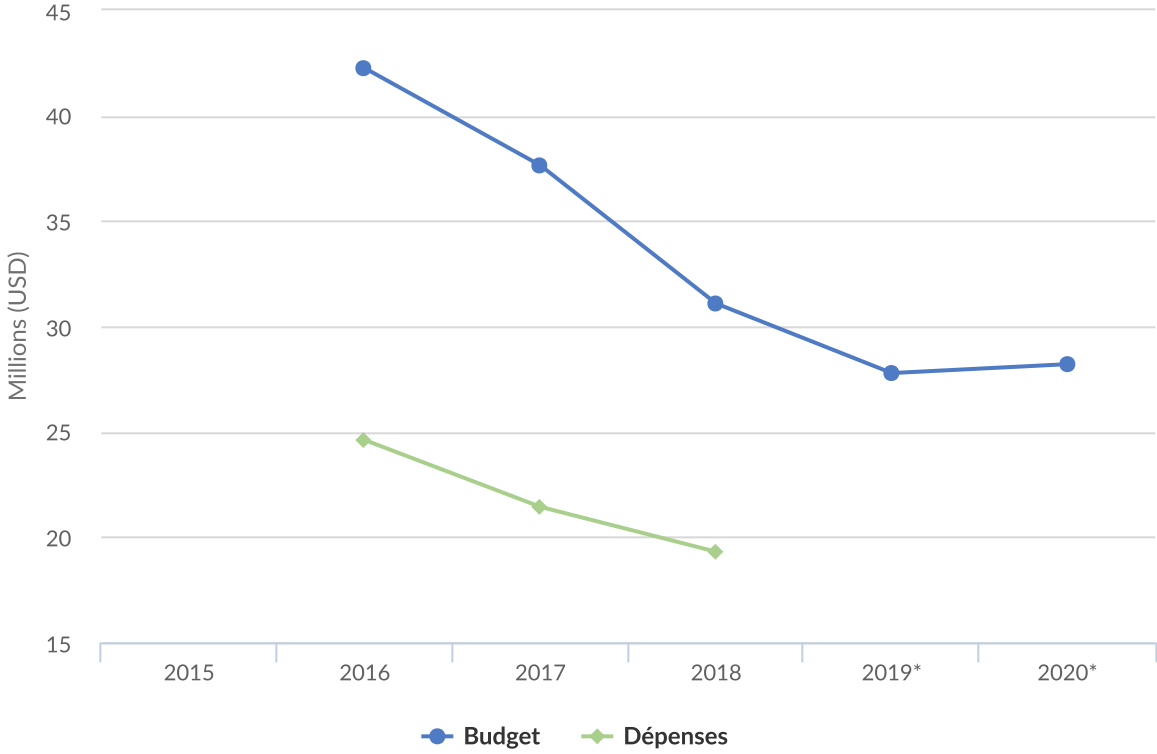
Personnes relevant de la compétence du HCR

- **16%** EN **2018**

2018	1,544,684
2017	1,844,785
2016	1,845,246



Budgets et Dépenses - Ukraine



Chiffres clés

- 75% des ménages de déplacés internes vivent dans des logements corrects
- 25 000 déplacés internes et 2500 réfugiés et demandeurs d'asile reçoivent une aide juridique
- 4200 déplacés internes recevront des aides en espèces et 1500 déplacés internes un soutien en nature
- 500 personnes de nationalité indéterminée sont aidées à faire confirmer leur nationalité

Environnement opérationnel

Depuis l'adoption de l'accord de Minsk début 2015, l'Ukraine bénéficie d'un cessez-le-feu partiel le long d'une ligne de contact de 427 kilomètres qui traverse les régions de Donetsk et Louhansk dans l'est de l'Ukraine. Néanmoins, des violations du cessez-le-feu se produisent quotidiennement et les négociations entre les parties au conflit sont dans l'impasse. Ces deux dernières années, le nombre de victimes civiles a diminué régulièrement, mais les familles le long de la ligne de contact souffrent encore des conséquences des tirs d'artillerie constants, avec notamment des dommages aux biens, des tensions et des difficultés économiques.

Les autorités ont enregistré 1,5 million de déplacés internes. Sur ce chiffre, les Nations Unies ont estimé que 800 000 personnes résidaient de manière permanente dans les zones sous contrôle gouvernemental, alors que les autres se déplaçaient fréquemment à travers la « ligne de contact » ou étaient enregistrées comme déplacés internes pour conserver l'accès à leurs pensions. La plupart sont déplacées depuis 2014, quand les hostilités ont atteint leur paroxysme, et sont dans l'incapacité de rentrer chez elles faute d'une paix durable. L'accès des déplacés internes aux services nationaux sera une priorité du HCR qui continuera d'accroître la capacité des autorités à coordonner et d'apporter des services aux déplacés internes, par exemple par le biais de la coordination du groupe des abris/articles non alimentaires et l'octroi d'une aide juridique aux déplacés internes.

La stratégie pluriannuelle et multipartite du HCR couvre toutes les populations relevant de la compétence de l'organisation, avec une programmation intégrée des activités telles que l'aide juridique et la mobilisation communautaire. Le HCR assure le leadership stratégique en matière de protection par le biais de la coordination, de l'intervention et du plaidoyer, en travaillant en étroite liaison avec l'Équipe humanitaire du pays. Le partenariat avec le gouvernement hôte s'appuie sur des consultations régulières de haut niveau et sur la contribution du HCR au cadre de partenariat avec les Nations Unies pour 2018-2022.

Principales priorités

En 2020, le HCR se centrera sur les priorités stratégiques suivantes :

- un leadership stratégique destiné à garantir la centralité de la protection dans l'ensemble de l'intervention humanitaire ;
- une approche axée sur les solutions, en priorité pour l'accès aux services et filets de sécurité nationaux, et qui fait le lien entre l'aide humanitaire et le développement et soutient la collaboration avec le Pacte mondial sur les réfugiés ;
- une programmation intégrée qui aide toutes les populations relevant de la compétence du HCR, notamment grâce à des approches par zone géographique là où elles résident à proximité les unes des autres ;
- la préparation d'un désengagement responsable par le renforcement des capacités nationales d'intervention.

En 2020, les priorités opérationnelles du HCR seront les suivantes :

- diriger le groupe sectoriel de la protection et ses différents groupes de travail, et favoriser les partenariats avec les communautés de déplacés internes, les organisations internationales, la société civile et les

autorités locales ;

- réaliser des activités de plaidoyer en faveur de la protection, l'aide juridique, l'aide à la protection individuelle (en ayant recours à des aides en espèces lorsque c'est possible), des activités de protection communautaire, comme des projets de coexistence pacifique et des initiatives de soutien communautaire ;
- mener un suivi de protection qui se centrera essentiellement sur les régions voisines de la ligne de contact, mais qui englobera aussi des zones abritant de larges populations de déplacés internes ;
- réparer les abris des familles vulnérables dont les maisons ont été endommagées par le conflit et répondre à toute recrudescence du conflit par la distribution d'articles non alimentaires essentiels. Si les personnes déplacées décident de rentrer chez elles dans les zones contrôlées par le Gouvernement, le HCR sera prêt à fournir un soutien au logement, si nécessaire, pour les cas extrêmement vulnérables et les familles avec des besoins spécifiques ;
- offrir une aide juridique gratuite aux réfugiés et demandeurs d'asile concernant la procédure d'asile, l'exercice des droits civils, sociaux et économiques, ainsi que l'accès aux services publics ;
- améliorer les pratiques et la stratégie dans le domaine des litiges sur l'asile pour garantir que le recours judiciaire devienne un outil plus utile à la suppression des lacunes de la procédure d'asile ; et
- assurer une formation sur l'apatridie à l'intention du Service étatique des migrations, des bureaux de l'état civil, des juges, des administrations locales, des centres d'aide juridique gratuite et des ONG, de même que des consultations juridiques pour aider les apatrides à obtenir des documents d'identité et à avoir accès à des documents prouvant leur apatridie ou leur nationalité.

Budget 2020 initial - Ukraine | USD

Le tableau suivant présente le budget initial par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Environnement de protection favorable				
Cadre juridique et politique	214,274	60,209	548,961	823,445
Institutions et pratiques administratives	0	0	465,160	465,160
Aide juridique et recours judiciaires	863,471	0	3,078,320	3,941,791
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	217,602	0	325,961	543,563
Sous-total	1,295,346	60,209	4,418,403	5,773,958
Processus de protection et documents adéquats				
Procédures de détermination du statut de réfugié	323,033	0	0	323,033
Sous-total	323,033	0	0	323,033
Sécurité face à la violence et à l'exploitation				
	0	0	1,388,760	1,388,760
Prévention et interventions liées aux VSS	0	0	763,020	763,020
Risques de détention arbitraires	300,168	0	0	300,168
Sous-total	300,168	0	2,151,780	2,451,948
Besoins de base et services essentiels				
Santé	311,737	0	0	311,737
Abris et infrastructures	0	0	4,479,980	4,479,980
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	0	0	315,260	315,260
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	1,125,390	0	2,514,980	3,640,370
Éducation	159,102	0	0	159,102
Sous-total	1,596,229	0	7,310,220	8,906,449
Autonomisation et autogestion communautaires				
Mobilisation communautaire	186,298	0	2,053,320	2,239,618
Coexistence avec les communautés locales	0	0	1,356,660	1,356,660
Autosuffisance et moyens d'existence	633,433	0	0	633,433

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Sous-total	819,731	0	3,409,980	4,229,711
Solutions durables				
Stratégie pour la recherche de solutions globales	0	0	421,961	421,961
Réintégration	0	0	1,363,721	1,363,721
Intégration	418,344	0	0	418,344
Réinstallation	88,301	0	0	88,301
Réduction de l'apatridie	0	848,628	0	848,628
Sous-total	506,644	848,628	1,785,683	3,140,955
Direction, coordination et partenariats				
Coordination et partenariats	0	0	366,961	366,961
Relations avec les donateurs	0	0	413,320	413,320
Sous-total	0	0	780,281	780,281
Appui à la logistique et aux opérations				
Approvisionnement et logistique	0	0	1,003,320	1,003,320
Gestion des opérations, coordination et appui	317,239	0	1,277,281	1,594,521
Sous-total	317,239	0	2,280,601	2,597,841
Budget 2020 initial	5,158,391	908,838	22,136,948	28,204,176